

ACTES et annonce de DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SASU 4 HABITUDES

Acte rédigé et signé à Meudon, le 30 novembre 2023

Je soussigné, Mathieu David Jamet, actionnaire unique de la SASU 4 HABITUDES, RCS NANTERRE SIREN 880 850 052, dont le siège est au 2 Ter Chemin Scribe 92190 à Meudon, constate les faits suivants et prend les décisions suivantes :

- Le dernier bilan 2022 est déficitaire,
- Les fonds propres de la SASU 4 HABITUDES étant inférieurs à la moitié de son capital social de 20 000 euros.
- La SASU 4 HABITUDES n'a plus de clients et ne pourra pas en trouver de nouveaux ; elle a émis et encaissé sa dernière facture No 11-2023 d'un montant de 10 000 € HT en ce mois de novembre 2023
- La SASU n'a aucun salarié ni aucun créancier autre que moi-même. J'ai dû verser 30 000 euros sur mon compte courant d'associé depuis la création de la SASU 4habitudes, et voici le décompte de mes remboursements :
 - J'ai procédé à un premier remboursement de 10 000€ depuis mon compte courant d'associé le 21 février 2023 (voir trace en seconde pièce jointe à l'acte).
 - J'ai procédé le 30 octobre 2023 à un second remboursement de 6000 € sur mon compte bancaire personnel.
 - Lorsque la dernière facture émise par la SASU 4 Habitudes No 11-2023 a été encaissée, j'ai procédé à un troisième remboursement de 10 000€. Je reste donc encore débiteur de 4000 euros sur mon compte courant d'associé.
- En tant qu'associé unique et président de la SASU 4 habitudes, ayant pris ma retraite au premier semestre de 2023, je prends la décision de procéder à une dissolution anticipée à ce jour. Mon identité et mon adresse personnelle sont indiquées plus bas ;
- Je fais paraître une annonce légale de dissolution anticipée au JAL en décembre 2023.

Mathieu David Jamet

Résidant au 2 Ter Chemin Scribe 92190 Meudon

Associé unique et président de la SASU 4 HABITUDES

